



PROJET D'ACCUEIL

Table des matières

FAISONS CONNAISSANCE	1
La Tarentelle...Quezaco ?	3
Qui sommes-nous ?	4
Pratiques en question Réflexion Formation	5
Nos valeurs	6
En pratique	8
La communication	10
Les transitions.....	12
LA VIE A LA CRECHE	15
Une journée type.....	17
Espaces de vie.....	23
La nature s'invite à la crèche	26
Eveil culturel et artistique à la crèche.....	30
La santé à la crèche	32

Chers Parents,

C'est avec plaisir que l'équipe de la Tarentelle vous accueille, vous et votre enfant.

Ensemble, nous allons créer une relation respectueuse, basée sur la confiance et la collaboration ; chacun tenant une juste place pour accompagner votre enfant vers le bien-être, l'épanouissement et l'éveil au monde qui l'entoure.

Quotidiennement, notre objectif est de créer une continuité avec le cocon familial où grandit votre enfant, tout en tenant compte de la dynamique liée à la vie en groupe et en respectant les recommandations de l'ONE, centrées sur le bien-être et la sécurité de l'enfant.

Les pages qui suivent ont pour but de vous présenter en toute transparence notre philosophie d'accueil et de s'assurer qu'elle est en adéquation avec vos attentes pour cette précieuse collaboration que nous entamons.

L'équipe de la Tarentelle.



**FAISONS
CONNAISSANCE**

...

La Tarentelle...Quezaco ?

Depuis 1989, notre crèche est une ASBL agréée par l'ONE qui a évolué pour accueillir aujourd'hui jusqu'à **73 enfants**, depuis la naissance jusqu'à l'âge scolaire.

Elle est dirigée par un Pouvoir Organisateur qui en confie la gestion à la **Direction** en collaboration avec les équipes d'**Accueillantes**, **Psycho Médico Sociales (PMS)**, **Administrative** et **Technique**.

Répartie sur 3 étages, notre crèche est composée de :

- Quatre espaces de vie qui accueillent chacun un groupe d'enfants (2 au rez-de-chaussée et 2 au premier étage) auxquels sont annexées 3 à 4 chambres ;
- Un jardin ;
- Une pièce « Snoezelen », pour proposer des moments de découverte sensorielle, souvent individuels, aux enfants accueillis (au 2^{ème} étage) ;
- Une cuisine professionnelle qui permet de préparer des repas frais, sains et savoureux ;
- Un espace intime à destination des mamans qui allaitent (au 2^{ème} étage) ;
- Un espace pour la consultation médicale ;
- De bureaux pour l'équipe PMS, Administrative et de Direction (au 2^{ème} étage) ;
- Un réfectoire et une cuisine pour le personnel ;
- De locaux techniques (réserves, buanderies, caves, garage, ...).

Pour permettre un accueil centré sur l'enfant, la crèche s'organise en plusieurs lieux de vie (sections), permettant d'accueillir 18 à 19 enfants chacun.

Pimprenelle Ribambelle Coccinelle Polichinelle

Chaque espace est indépendant et accueille un groupe d'enfants qui y évoluent de leur entrée à la crèche jusqu'à leur départ pour l'école. Ce sont donc des groupes d'enfant d'âges différents qui, comme dans une famille, cohabitent et grandissent ensemble, évoluant au contact les uns des autres.

L'aménagement de ces sections est pensé pour répondre au mieux aux besoins de tous les enfants, quel que soit leur âge et pour favoriser leur autonomie.

Les accueillantes sont réparties en équipes dans chacun des lieux de vie de façon à procurer stabilité et repères aux enfants. De temps à autres, elles sont toutefois amenées à travailler ponctuellement dans l'une des autres sections. Cela leur permet de connaître les enfants et d'avoir des échanges enrichissants avec leurs collègues sur les habitudes de vie propres à leur équipe.

Qui sommes-nous ?

Les Familles

Elles sont au cœur de l'accueil. Nous nous trouvons réunis autour de votre enfant et nous allons l'accompagner, ensemble, dans son évolution jusqu'à son départ pour l'école.

Vous faites donc partie de l'équipe à part entière, collaborant au bon fonctionnement de notre structure et apportant un point de vue essentiel et enrichissant pour la mise en place d'un accueil de qualité.

Les Accueillantes

Ce sont les professionnelles de première ligne, que vous rencontrerez au quotidien et qui prendront soin de votre enfant le temps de sa présence à la crèche.

Puéricultrices, éducatrices, agent d'éducation, auxiliaires de l'enfance, ..., elles sont toutes formées aux soins et à l'accompagnement du tout petit.

L'équipe PMS

Assistante sociale, infirmière référente santé et infirmière référente pédagogique, ces professionnelles sont là pour soutenir l'équipe d'accueillantes dans l'accueil de l'enfant et de sa famille à la crèche. Ensemble, elles veillent à la réflexion, à l'évolution et à la mise en œuvre de ce projet d'accueil.

Elles ont également des fonctions qui leur sont propres au sein de la crèche :

L'assistante sociale

Elle constitue avec vous le dossier administratif et financier. Elle reste ensuite à votre disposition pour toute question sur votre situation familiale ou sociale, en lien avec le vécu de votre enfant à la crèche.

L'infirmière référente santé

Elle est la personne ressource pour toutes les questions de santé au sein de la crèche au sens large : du développement de l'enfant sain (alimentation, sommeil, développement psychomoteur, ...) à l'accueil de l'enfant malade. Elle organise également la consultation ONE et le suivi médical au sein de la collectivité, en collaboration avec le médecin référent de la crèche.

L'infirmière référente pédagogique

Elle est garante du projet pédagogique commun à tous. Elle s'assure de l'évaluation et de la remise en question régulière des pratiques en collaboration avec le reste de l'équipe et selon les recommandations de l'ONE. En collaboration avec la direction, elle s'assure également de la formation continue de tous les professionnels.

Autres services

Plusieurs services participent également à la qualité de l'accueil en fournissant des services annexes de qualité.

La cuisinière

Prépare quotidiennement, sur place, des menus équilibrés et sains, réalisés en collaboration avec une infirmière.

Les techniciennes de surface

Assurent quotidiennement l'entretien de tous les locaux.

Aide logistique

Réalise les petits travaux du quotidien au niveau du bâtiment et du jardin pour assurer à chacun des espaces de vie fonctionnels, sécurisés et adaptés.

Assistante administrative

Elle collabore avec l'équipe pour toutes les questions organisationnelles, administratives et de communication (dont l'application Bekid). Elle gère également le planning des enfants (congrés, justificatifs d'absence, ...) ainsi que la facturation, en collaboration avec la direction.

La direction

En collaboration avec le reste de l'équipe, elle s'assure que la crèche offre un accueil de qualité, dans un environnement agréable, sain et sécurisé et en adéquation avec le code qualité de l'ONE. Elle assure la gestion du personnel et les relations avec les partenaires externes.

Pratiques en question

Réflexion Formation

Nous sommes une équipe pluridisciplinaire, avec des formations initiales différentes ce qui implique une variété de savoirs et d'approches qui se complètent et s'enrichissent.

Cela nécessite un travail de mise en commun et de réflexion en équipe de façon à harmoniser nos pratiques et à les rendre cohérentes. Cela se fait grâce à des rencontres régulières entre professionnels (réunions, formations, échanges avec des pairs, ...) mais aussi sur base de vos retours en tant que parents, et de l'observation quotidienne des enfants.

De cette façon, chaque famille, chaque enfant peut trouver des repères stables et sécurisants au sein de notre structure.

Notre projet d'accueil est le reflet de ce travail d'équipe.

Réunions d'équipe et journées pédagogiques.

Chaque mois, l'équipe se réunit pour réfléchir au sujet des pratiques, parler des enfants, aborder les questions du quotidien.

Plusieurs fois par an, nous organisons également ce genre de moment mais par section. Cela permet d'aborder des sujets propres à chaque groupe de vie.

Des sous-groupes se constituent également ponctuellement pour réfléchir sur un thème particulier en lien avec les pratiques, choisi en équipe.

Une fois par an, nous organisons une journée pédagogique sur un thème choisi en lien avec le projet. Dans ce cadre, nous faisons éventuellement appel à un intervenant extérieur.

La journée Team Building annuelle nous permet également de renforcer la cohésion au sein de l'équipe.

Formation continue

Chaque membre de l'équipe est amené à se former régulièrement.

Ces formations peuvent être le reflet d'un besoin individuel du travailleur ou d'une proposition collective à l'équipe. Dans ce cas, les formations sont en lien avec le travail du projet pédagogique.

Le personnel d'accueil est formé au secourisme pédiatrique et un recyclage est organisé annuellement.

Régulièrement, l'ONE propose également des « journées d'étude » ou des « groupes de travail » auxquels nous participons volontiers. Ce sont des occasions enrichissantes de rencontrer et d'échanger sur notre métier avec d'autres professionnels du secteur.

Accueil des stagiaires

Comme dans de nombreux domaines, la formation des futurs professionnels sur le terrain est capitale. Dans le secteur de la petite enfance en particulier, le contact avec les enfants, leur réalité, les enjeux de leur développement ne peuvent pas s'apprendre qu'en théorie. La pratique est essentielle à la compréhension du métier.

C'est pourquoi nous nous investissons dans l'accueil des stagiaires pour collaborer à former des professionnels de qualités qui contribueront par la suite au bien-être des enfants en milieu d'accueil, ici ou ailleurs.

Nos valeurs

Ce **projet d'accueil** est commun à toute la crèche.

C'est un peu comme un « mode d'emploi » qui décrit le fonctionnement propre à notre structure et notre philosophie d'accueil.

Il est basé sur des **valeurs communes** et décrit nos pratiques ainsi que les projets particuliers que nous choisissons de travailler en équipe, en se référant aux recommandations de l'ONE.

Les valeurs principales qui guident nos réflexions et nos pratiques sont les suivantes :
L'apprentissage de l'autonomie, le respect du rythme de l'enfant, l'accueil respectueux de toutes les familles, l'importance d'un environnement adapté et sain.

L'AUTONOMIE

Les activités proposées, l'aménagement de l'espace et nos pratiques sont pensés pour favoriser l'autonomie de l'enfant.

Si celui-ci arrive au monde avec peu d'autonomie, les progrès qu'il va faire dans ses premières années de vie sont impressionnants. Lui offrir un cadre et un accompagnement propice à ce développement nous semble essentiel, tant au niveau de son évolution physique que psychique.

En lui offrant la sécurité affective dont il a besoin et un environnement adapté à son degré d'autonomie, nous permettons à l'enfant d'être acteur de son développement, sans le surstimuler, mais en le laissant évoluer à son rythme.

Concrètement, cela se traduit dans les concepts suivants :

La liberté de mouvement : Nous veillons toujours à installer un enfant dans une position qu'il est capable de prendre et de quitter par lui-même, dans un espace sécurisé où il peut se mobiliser librement selon ses compétences.

La typologie des espaces jeux : Les espaces sont réfléchis de façon à ce que l'enfant puisse toujours avoir à sa disposition des jeux qui lui offrent une expérience potentiellement différente (imitation, construction, créativité, motricité, ...), qu'il peut choisir selon ses besoins ou sa disponibilité du moment.

Le self-service : Lorsqu'il en est capable, au moment du repas, l'enfant vient se servir lui-même dans les plats qui lui sont proposés ; de cette façon, guidé par les accueillantes, il peut choisir ce qu'il va manger et mettre en place des repères de quantités, couleurs, textures, goûts, ..., essentiels à son futur équilibre alimentaire.

Les soins « accompagnés » : Lors des moments de soin également, l'accueillante propose à l'enfant de participer dans la mesure de ses compétences. Elle veille à positionner l'enfant de façon à favoriser son confort, sa physiologie mais aussi son autonomie et son implication (exemples : change sur le côté, lavage des mains, ...).

Le Doudou accessible librement : Cet objet transitionnel qui fait le lien entre la maison et la crèche aide l'enfant à devenir autonome dans la gestion de ses émotions et dans son développement en général. Dans les moments plus difficiles (séparation, peur, douleur, ...), il l'apaise en représentant la figure d'attachement qui le reconforte habituellement : ses parents, sa famille.

La communication bienveillante : La communication avec l'enfant joue également un rôle dans le développement de l'autonomie. En étant à l'écoute, en (re)formulant ce que nous percevons de ses besoins, et en y répondant au mieux, nous permettons une adéquation entre ce qu'il ressent, ce qu'il exprime et la façon dont il peut satisfaire son besoin, avec ou sans l'aide de l'adulte.

LE RESPECT DU RYTHME DE L'ENFANT

Cette deuxième valeur découle directement de la première. En effet, respecter son autonomie, c'est aussi reconnaître et accepter que chaque enfant a son propre rythme.

Cela est vrai pour son développement général : tous les enfants ne vont pas se retourner, ramper, marcher ou encore parler au même âge ; ils ne vont pas tous passer ces étapes dans le même ordre. Cela dépend de leur tempérament, de l'environnement qui leur est proposé, des expériences qu'ils rencontrent, de leur propre rythme tout simplement.

C'est aussi le cas au quotidien : tous les enfants n'ont pas les mêmes envies de jeu, les mêmes besoins, le même appétit, les mêmes rythmes et habitudes de sommeil, ..., les mêmes « horaires ».

Le respect de ces différences passe par une observation fine et individuelle des signes de fatigue, de faim ainsi que de l'expression des émotions de chacun. Celle-ci permet de reconnaître les besoins de l'enfant à un moment donné et d'y répondre au mieux tout en tenant compte des besoins du reste du groupe.

Que ce soit à la crèche (du fait de la diversité du groupe d'enfants) ou à la maison (en fonction du rythme familial), cela n'est pas toujours aisé. Les moments de transitions (arrivée et départ) sont particulièrement importants pour échanger sur le rythme de l'enfant dans chacun de ses lieux de vie et ainsi favoriser la continuité et la cohérence au niveau du rythme qui lui sera proposé durant sa journée à la crèche.

L'ACCUEIL DES FAMILLES ET L'INCLUSION

Pour nous, chaque famille est unique et mérite un accueil personnalisé dans le respect de ses valeurs, de sa culture et de ses croyances.

Vous êtes les « spécialistes » de votre enfant. Les soins que vous lui donnez, le rythme propre à votre famille, les valeurs que vous lui transmettez, le font grandir au quotidien.

A la crèche, nous lui apporterons autre chose.

En effet, la vie en collectivité induit une ambiance, un environnement, un rythme particulier. Nous devons nous y adapter. Nous ne pouvons pas être le prolongement de chaque foyer, avec sa singularité, mais nous nous efforçons de créer une continuité qui permet à l'enfant de trouver des repères, certes différents mais basés sur des valeurs communes.

Chacune de nos pratiques est réfléchie pour favoriser le bien-être de chaque enfant, quelle que soit son origine, sa culture, sa structure familiale, qu'il soit ou pas porteur d'un handicap, ..., et quel que soit le temps qu'il passe à la crèche.

L'ENVIRONNEMENT

Nous accordons une grande importance à l'environnement que nous offrons à vos enfants.

A l'intérieur, comme à l'extérieur, nous avons à cœur de créer des espaces diversifiés, stimulants, adaptés et sécurisés.

Nous nous efforçons également de faire des choix de matériaux (jouets, alimentation, change, aménagement de l'espace) et de produits (d'hygiène et d'entretien) qui ont un faible impact sur la santé et sur l'environnement.

Au quotidien, nous essayons également de réfléchir nos pratiques et habitudes de consommation pour qu'elles soient respectueuses et durables (utilisation raisonnée du papier, réflexion énergétique au niveau du bâtiment, consommation locale, ...).

Nous n'en sommes qu'au début de notre réflexion à ce sujet mais nous sommes confiants quant aux possibilités d'évoluer encore.

En pratique

Horaires et contrat

La crèche est ouverte du **lundi au vendredi de 07h00 à 18h30**.

Lors de la signature du contrat, chaque famille établit avec le milieu d'accueil un contrat qui détermine les **heures d'arrivée et de départ** qui lui sont propres. Il est primordial de le respecter. Tout changement doit être demandé et confirmé par la direction.

Cette rigueur peut paraître contraignante mais contribue largement à la qualité de l'accueil ainsi qu'au bien-être et à la sécurité des enfants. Il s'agit également d'une marque de considération pour les accueillantes, leur permettant de respecter leur horaire de travail et donc leur vie personnelle.

En effet, pour accueillir votre enfant dans les meilleures conditions, nous sommes tenus de ne pas dépasser la présence de 7 enfants **maximum** par accueillante présente dans le lieu de vie.

Les horaires des enfants et des accueillantes présents chaque jour relèvent donc d'un subtil équilibre que nous ajustons au mieux selon les contrats établis avec chacun.

Les périodes d'accueil (7h00-8h00) et de départ (17h30-18h30) sont particulièrement sensibles car une seule puéricultrice par section est présente pour accueillir les familles. Les changements sans demande préalable validée à ces moments-là sont donc **impossibles**.

Conscients que vos besoins peuvent évoluer (ponctuellement ou de façon plus durable) en cours d'accueil, nous restons toutefois toujours ouverts à la discussion et aux aménagements lorsque cela est possible.

Le bien-être de l'enfant au ❤️ de notre projet d'accueil

Pour que votre enfant se sente bien au sein de la crèche, qu'il y ait des repères, des visages familiers, un sentiment de sécurité, ..., il est important qu'il y soit présent de façon régulière.

C'est la raison pour laquelle **12 présences minimum par mois** sont demandées (jours ou demi-jours), en dehors des périodes de congés.

La crèche est fermée les jours fériés légaux ainsi que deux semaines en été et une semaine entre les fêtes de fin d'année. A cela s'ajoutent en général deux à trois jours de formation pour le personnel ainsi qu'une journée de team building pour renforcer la cohésion et l'esprit d'équipe. Un jour par mois, la crèche ferme à 17h pour permettre à l'équipe de se réunir.

Chaque fin d'année, vous recevrez les éphémérides de la crèche, avec les dates fixées pour l'année à venir. Nous vous recommandons d'en prendre note directement car il n'y a pas de rappel formel prévu pour ces jours de fermeture propre à la structure.

De ces jours de fermetures, seuls 10 jours seront déduits de votre **quota de congés** annuels (les autres ne seront évidemment pas facturés non plus). Celui-ci est calculé de la façon suivante : 40 jours de congé pour un temps plein, au prorata du temps de fréquentation de prévu par le contrat, auxquels on enlève les 10 jours suscités.

Les **congés** doivent être demandés par écrit, idéalement par le formulaire prévu à cet effet dans l'application Bekid, au maximum le 23 du mois qui précède.

Pour la période estivale, nous vous demanderons de nous informer autant que possible des potentielles absences prolongées que vous prévoyez dans le cadre des vacances scolaires via un formulaire que vous recevrez dans le courant du mois d'avril.

Autres absences

Toute absence doit être annoncée le plus tôt possible et, **au plus tard, avant 9h le jour concerné** : par téléphone à la section de votre enfant et par écrit pour la facturation (sans quoi celle-ci se verra facturée).

Trois jours non consécutifs par trimestre peuvent être pris du quota de congé sus cité, sans demande préalable, pour raison de santé sans certificat médical (exemple : mon enfant est malade ce matin, je décide de la garder à la maison mais son état ne nécessite pas de consulter le médecin). Ces jours d'absences doivent être justifiés par écrit.

De ce même quota peuvent être déduits, sur présentation du document adéquat, des jours d'absence liés à des circonstances professionnelles et/ou familiales particulières (voir Annexe 2 du contrat d'accueil).

En dehors de ces jours d'absence justifiés, seuls les jours d'absence couverts par un certificat médical ne sont pas facturés.

Au-delà du nombre de jours de congé lié au temps de fréquentation du contrat, si votre enfant est absent et n'est pas couvert par un certificat de plus d'un jour remis en temps et en heure, la journée prévue sera facturée.

Collaborons pour une organisation optimale de l'accueil

- ✚ Chaque mois, c'est l'horaire qui figure dans le **contrat** qui est facturé, hormis les congés demandés en temps et en heure et les jours d'absence justifiés (selon quota).
- ✚ Les **horaires variables** ainsi que les **demandes de congés** (ou adaptation de l'horaire prévu) doivent impérativement être remis par écrit (Bekid, mail ou boîte aux lettres) **au plus tard le 23 du mois qui précède**.
- ✚ Les **certificats médicaux** doivent être remis au plus vite, via la boîte aux lettres ou par mail, au plus tard le jour de retour de l'enfant à la crèche.
- ✚ Tout **changement d'horaire** doit être demandé par écrit à la direction et peut être validé ou pas selon le nombre d'enfant déjà prévus à la crèche ce jour-là.
- ✚ Toute **modification du contrat** doit être demandée par écrit à la direction. Après acceptation, un avenant au contrat est rédigé et signé par les deux parties.
- ✚ Toute absence qui ne répond pas aux critères ci-dessus est susceptible d'être facturée.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour toute question ou demande particulière !

La communication

Pour faire le lien entre la maison et la crèche

La communication entre les différentes personnes qui prennent soin de votre enfant est essentielle pour garantir son bien-être.

A la crèche, nous y accordons une grande importance. Plusieurs outils sont à notre disposition pour la rendre efficace et constructive.

La transmission orale

Celle-ci est **irremplaçable**.

Elle permet de se rencontrer et d'échanger de façon personnelle et détaillée à propos de votre enfant, de son rythme, de ses habitudes, de ses besoins spécifiques, ... et ainsi faire le lien avec sa vie à la maison.

Oralement, on peut s'assurer de la bonne compréhension de l'information et la **clarifier** ou la **compléter** si nécessaire.

Elle est à privilégier lors de :

- Des moments de familiarisation.
- Au quotidien, lors de l'arrivée et du départ de votre enfant à la crèche.
- Par téléphone, en cas de besoin ponctuel.
- Lors d'un rendez-vous, en cas de besoin particulier.

Cela dit, celle-ci est éphémère, elle ne permet pas de garder de trace de ces informations et nécessite donc d'être complétée par des **supports écrits**.

Application pour le suivi journalier

C'est l'outil que nous avons choisi comme support écrit pour communiquer avec vous sur les questions essentiellement **pratiques et organisationnelles** concernant votre enfant :

- Plannings
- Alimentation
- Sommeil
- Développement psychomoteur
- Activités quotidiennes
- Santé

Cela n'enlève en rien l'importance de la transmission orale de ces informations entre vous et l'accueillante lors de l'accueil et du départ de votre enfant en section.

Le Carnet de vie

Celui-ci a pour but de **raconter l'enfant** à la crèche. Cette histoire peut être illustrée par des anecdotes, des photos, des images, des réalisations de l'enfant, ...

C'est un objet **transitionnel** qui vise à communiquer sur un plan essentiellement **émotionnel**, qui permet d'échanger avec vous sur ce que vit votre enfant (à la maison comme à la crèche) et comment il le vit. Il permet de le voir grandir au fil de son évolution, des saisons, du groupe d'enfants qui l'entoure, ...

Il retrace les **petits et grands moments du quotidien** : jeux, expériences, interactions avec le monde, évolutions psychomotrices, anniversaires, activités particulières, sorties, ...

Lorsqu'il quittera la crèche, ce sera aussi pour votre enfant une **jolie trace de ces années** passées ensemble.

Ce carnet voyage entre votre domicile et la crèche à un rythme qui vous convient. Vous pouvez l'emporter quotidiennement ou pour les week-ends, des vacances ou tout simplement quand vous en avez envie...

Mais surtout, n'oubliez pas de le ramener !

En effet, de leur côté, les accueillantes le rempliront aussi au gré de l'évolution de votre enfant, de ses expériences, de ses rencontres, ...

Il est donc important qu'il soit disponible en section le plus souvent possible.

(Rmq : lorsqu'il ne l'est pas, les accueillantes ne reviendront pas en arrière pour illustrer les moments écoulés.)

Le Carnet ONE

Celui-ci est un **outil de communication entre les professionnels de la santé**. L'ONE exige qu'il accompagne **quotidiennement** l'enfant à la crèche. Cela est essentiel pour avoir un suivi cohérent et global de celui-ci. Si vous n'êtes pas en mesure de présenter le carnet ONE de votre enfant lors de son arrivée en section, **l'accès à celle-ci pourrait lui être refusé.**

Par sa fonction, le carnet est à disposition du **personnel de santé de la crèche** et pourrait être remis à un **professionnel médical ou paramédical** en cas de besoin et/ou d'absence des infirmières à la crèche.

Les infirmières communiquent aux accueillantes uniquement les informations essentielles à la **prise en charge quotidienne** de l'enfant en section (poids, prescription médicale, ...).

Communication avec l'équipe PMS et la direction

Pour ce qui concerne les informations liées au vécu quotidien de votre enfant à la crèche, les accueillantes sont votre interlocuteur privilégié.

Cependant, **l'équipe d'encadrement** est également à votre disposition par **mail**, par **téléphone**, ou sur **rendez-vous** en cas de besoin : l'équipe PMS pour des questions plus générales qui impactent la vie de votre enfant à la crèche (évolution psychomotrice, sommeil, alimentation, parentalité, ...) et la direction pour les questions d'ordre organisationnel ou concernant l'équipe d'accueillantes.

Pour favoriser une communication efficace concernant les demandes plus « formelles », nous encourageons les échanges par écrit.

Les transitions

LA FAMILIARISATION

Environ 2 mois avant la date prévue d'entrée en crèche, si possible, les accueillantes de la section de votre enfant prendront contact avec vous pour vous expliquer le processus que nous vous proposons de mettre en place afin de favoriser une adaptation sereine de votre enfant à son nouveau lieu de vie.

Il s'agit d'une période particulièrement importante qui nous permet de nous rencontrer, de faire plus ample connaissance et d'organiser au mieux l'accueil de votre enfant.

Pour vous, parents, c'est le moment de découvrir la section, de faire connaissance avec l'équipe qui va prendre soin de votre tout petit dans les mois à venir, de poser vos questions, de partager vos attentes et vos craintes, ...

Pour votre enfant, c'est l'occasion de prendre progressivement contact avec les adultes qui veilleront sur lui et avec le groupe d'enfants dans lequel il va grandir pas à pas. C'est aussi un temps qui lui permet de découvrir progressivement son nouvel environnement, d'abord avec vous, puis, petit à petit, sans votre présence.

Pour nous aussi, professionnels, c'est l'occasion de prendre connaissance de vos habitudes, du rythme qui se met en place depuis l'arrivée de votre tout petit au sein de votre famille, de vous poser les questions qui nous permettront de prendre soin de lui au quotidien.

Selon la situation et les besoins de chacun, cela peut prendre plus ou moins de temps. Il est donc important d'anticiper cette période sensible et d'en tenir compte lors de l'organisation d'une éventuelle reprise du travail.

Différentes étapes sont à planifier.

- 1 Visite de la section – présentation du carnet de vie (à remplir pour préparer la rencontre suivante).
- 2 Première rencontre avec le(s) parent(s) (1h) – Echange entre le(s) parent(s) et l'accueillante au sujet de l'enfant.
- 3 Moments en section en présence d'un parent (3 à 5 fois 1h) – Moments de vie partagés.
- 4 Moments en section sans les parents (3 à 5 fois, 1h-3h-6h) – Prise de contact avec la section.
- 5 Retour d'expérience (après 3 mois) – Moment d'échange sur l'évolution de l'enfant et son vécu à la crèche.

Il est bien-entendu possible d'ajuster cette période de familiarisation à votre situation en particulier (enfant a besoin spécifique, situation familiale ou professionnelle particulière, ...).

Parlons-en ...

LE PASSAGE à L'ÉCOLE

Lorsque votre enfant entrera dans sa deuxième année de vie, il sera temps pour vous de penser à organiser son passage vers l'école maternelle qui est prévu entre ses 2,5 ans et ses 3 ans accomplis.

C'est un grand changement qui s'annonce pour lui : nouveau rythme, nouvel environnement, nouveaux adultes de référence, nouveau groupe d'enfants, nouvelles activités, nouveaux apprentissages, ...

Cette étape peut insécuriser l'enfant. Il aura besoin d'être accompagné et rassuré, avant tout par ses parents et ses proches, mais également par l'équipe d'accueillantes qui l'accompagne à ce moment-là.

Pour vous, parents, cette étape est également importante et peut être source d'inquiétude ou, du moins, de questionnement. Une nouvelle séparation, une éventuelle réorganisation familiale, une équipe à rencontrer, ... N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins et questions éventuelles.

Pour l'équipe d'accueillante aussi, le départ d'un enfant qu'elles ont vu grandir et qu'elles ont accompagné vers ses premiers pas, a un impact émotionnel important.

Il s'agit donc d'une période sensible, durant laquelle les émotions de chacun sont éprouvées.

En l'accompagnant au quotidien dans son évolution, tant physique que psychique, l'accueillante prépare déjà l'enfant à ce passage vers l'école.

A l'approche de la date prévue, le fait d'en parler, de nommer le changement, de lui proposer des livres qui illustrent la vie à l'école, ..., l'aide à se faire une image de ce qui l'attend dans ce nouveau lieu de vie.

Les connaissances actuelles sur le développement de l'enfant nous indiquent que ses besoins pour un développement harmonieux jusqu'à l'âge de 6 ans restent sensiblement identiques à ceux qu'il présente en crèche : liberté de mouvement et d'expérimentation, autonomie, sécurité physique, psychique et affective, ...

Les apprentissages plus « dirigés » (avec une consigne, en attente d'un résultat) devraient être réservés aux enfants en âge d'école primaire. Il n'y a donc pas d'attente particulière à avoir quant à des acquis nécessaires pour s'adapter à l'école maternelle. C'est également le cas pour les acquis physiques (langage, propreté, ...).

Il est toutefois intéressant d'échanger avec les professionnels de la crèche (mais aussi de l'école) pour déterminer ensemble si on sent l'enfant « prêt » pour vivre cette transition sereinement et ainsi programmer au mieux cette transition, dans les limites organisationnelles qui s'offrent à vous.

Le plus important est donc de sécuriser l'enfant et de l'accompagner dans ce moment de passage pour le rendre le plus constructif possible.

Remarque : Actuellement, les milieux d'accueil subventionnés sont agréés pour accueillir les enfants jusqu'à leur 3 ans, date anniversaire. L'âge de l'obligation scolaire en Belgique étant actuellement fixée à 5 ans, une prolongation de cette période peut toutefois être acceptée exceptionnellement (évolution de l'enfant, situation familiale, situation de handicap, ...) sur demande de dérogation et selon la capacité du milieu d'accueil.



LA VIE A LA CRECHE

Une journée type

Comment se passe la journée à la crèche ?

Que va vivre mon enfant ?

A quel rythme ?

Quels repères aura-t-il par rapport à la maison ?

...

Tant de questions que vous vous posez peut-être en tant que parents...

Tentons d'y répondre en vous donnant un aperçu de la vie à la crèche.

ACCUEIL



Le moment de déposer votre enfant en section est un instant privilégié pour échanger avec l'équipe sur son vécu à la maison depuis ses derniers moments à la crèche. C'est une étape importante et intime dans la journée de votre enfant.

C'est pourquoi il est essentiel de prévoir ce temps dans votre organisation de la journée (environ un quart d'heure). De plus, comme nous souhaitons en faire un moment privilégié pour chaque famille, nous recevons un enfant à la fois et il peut arriver que vous soyez amenés à patienter un peu.

Si vous avez des questions spécifiques qui demanderaient un échange plus long, il peut être utile de demander un rendez-vous avec une accueillante et/ou l'équipe PMS en dehors de ce temps d'accueil.

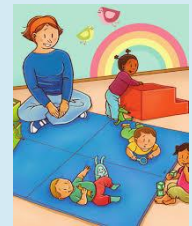
ACTIVITES

Jeux libres

Durant la matinée, les enfants jouent librement sous le regard bienveillant des adultes. Ils ont à leur disposition des espaces et des jeux qui ont été pensés pour leur permettre de satisfaire leurs besoins de créativité, d'imagination, d'imitation, de découverte, de mouvement, de repos ou de calme, ...

Durant ces temps de jeu, l'adulte n'est pas à côté des enfants mais avec eux. Son rôle est essentiel dans ces moments. Sa présence apporte la sécurité dont l'enfant a besoin pour oser explorer. En l'observant, il peut le laisser découvrir en toute autonomie, en le rassurant si nécessaire et en le soutenant en cas de besoin.

Tel un phare, il éclaire l'espace dédié aux enfants, les rassure et les guide.



Activités proposées



Ponctuellement des activités sensorielles, artistiques, culturelles, ..., peuvent également être proposées aux enfants par les accueillantes. L'enfant y participe librement, s'il le souhaite. Ce sont des activités adaptées à ses aptitudes du moment et qui lui permettent de s'exprimer librement (pas de contrainte ou de consigne) ; ce n'est pas le résultat qui compte mais le processus. Une attention particulière est également consacrée aux enfants qui ne souhaitent pas participer et qui continuent de profiter de l'espace qui est à leur disposition.

De temps en temps, lorsque c'est possible, nous faisons également entrer la culture dans notre crèche en accueillant un spectacle le temps d'une après-midi.

Dehors, par tous les temps

Le contact avec la nature (en extérieur mais aussi à l'intérieur) est un trésor pour le bien-être, l'épanouissement et le développement harmonieux de l'enfant (et de tous). Dès que cela est possible, nous proposons donc aux enfants qui le souhaitent de passer ces moments d'activités en extérieur (jardin ou promenade).

Tout comme à l'intérieur, jeu libre et activités « proposées » se côtoient dans un environnement sécurisé et propice au bien-être et aux découvertes en tout genre.

Pendant la première année et particulièrement durant ses premiers mois de vie, l'aliment principal du bébé est le **LAIT**.

Le lait donné à la crèche peut être du **lait maternel** ou du lait **infantile**.

Pour respecter les habitudes de votre enfant, nous vous demandons de nous fournir les mêmes biberons que ceux que vous utilisez à la maison.



Le lait maternel sera stocké selon les recommandations d'usage (n'hésitez pas à demander conseil aux puéricultrices pour le conditionnement et le transport).

Un endroit est prévu au deuxième étage pour les mamans allaitantes qui ont la possibilité et qui souhaitent venir allaiter leur bébé pendant la journée à la crèche.

Le lait infantile qui est fourni par la crèche est le NAN Evolia 1 et 2® mais vous pouvez choisir d'amener celui de votre choix.

Si le lait est fourni par les parents, il doit être apporté non-reconstitué (sous forme de poudre, en portions ou avec la cuillère doseuse appropriée) et identifié.



La quantité et la fréquence des repas sont adaptées en fonction du rythme et de la croissance de l'enfant. N'hésitez pas à communiquer avec l'équipe au sujet de ses habitudes et de son évolution.

Lorsqu'il est prêt, l'enfant commence à recevoir des **REPAS SOLIDES**.

La diversification alimentaire commence toujours à la maison, à votre rythme et selon vos habitudes alimentaires.

A la crèche, nous nous adaptons au mieux pour suivre cette évolution. La communication à ce sujet est donc particulièrement importante. N'hésitez pas à nous dire où vous en êtes, ce que votre enfant a déjà goûté, qu'elles sont ses habitudes pour les repas à la maison, et à nous faire part de questionnements éventuels.

Les repas sont réalisés quotidiennement par notre cuisinière, à partir d'un maximum d'aliments frais (parfois surgelés), de qualité et de saison.

Ils sont d'abord présentés mixés, puis écrasés et enfin coupés en petits morceaux.

Pour des raisons de sécurité alimentaire, **aucun aliment ne peut être fourni par les parents** (petit déjeuner, gâteau d'anniversaire...) **ou leur être remis lors du départ de l'enfant.**

Pour privilégier ce moment important dans la journée, il est demandé que les **arrivées et départs** ne soient pas prévus à l'heure des repas : **11H00-12H00** et **15H-15h30**.



Manger, c'est plus que manger...

Le repas, c'est aussi un moment convivial, de partage et d'expérience qui peut être rythmé par des habitudes familiales, culturelles, sociales. A la crèche, nous avons nos propres rituels qui donnent des repères aux enfants. Le fait de s'asseoir ensemble autour de la table dans un climat serein permet un partage d'expérience riche qui encourage parfois l'enfant à tester des aliments qu'il ne connaît pas.

Les menus sont élaborés en collaboration avec une infirmière pour être équilibrés mais aussi variés au niveau des saveurs, des couleurs, des textures, de façon à faire du repas un moment riche en sensations.

Comme pour les autres moments de la journée, l'autonomie est aussi favorisée lors des moments de repas.

Lorsqu'il en est capable, l'enfant peut se servir lui-même au « self-service » et participe ainsi au choix des aliments et identifie, petit à petit, la quantité dont il a besoin.



Quelques repères de temps et de quantité...

Comme pour tous les aspects du développement, nous essayons de nous adapter au mieux à chaque enfant, sachant que :

A partir de 3 mois, la capacité de l'estomac de l'enfant est en moyenne de **200 à 250 ml**.

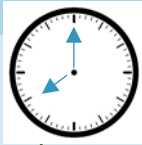
Le nombre idéal de repas est d'au moins **5 par jour** (jusqu'à 18 mois).

Le temps de digestion nécessaire entre 2 repas est en moyenne d'environ **3 à 4 heures**.

Ce sont ces repères, complétés par la connaissance des habitudes individuelles, qui nous guident pour adapter au mieux le rythme des repas de chacun pendant la journée à la crèche.

Attendre d'observer les premiers signes de faim pour proposer son repas à l'enfant et l'aider à repérer la sensation de satiété lorsqu'il a assez mangé sont des repères précieux qui contribuent à la mise en place de bonnes habitudes alimentaires.

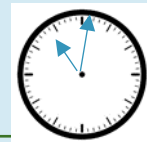
En termes de quantité, ce sont ces signes qui nous indiquent ce dont l'enfant a besoin et non une mesure liée à l'âge ou à ses habitudes. En effet, tout comme chez l'adulte, l'appétit peut varier selon le moment, les besoins, l'activité, l'ambiance...



Le petit déjeuner est le premier repas de la journée. C'est un moment privilégié qui devrait toujours être pris en famille.

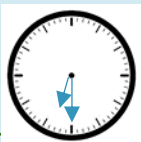
Il doit être constitué d'1 portion de pain, 1 portion de fruits ou légumes, 1 portion de produit laitier, un peu de matière grasse et de l'eau.

Les enfants qui arrivent tôt à la crèche (avant 7H30) pourront recevoir, si nécessaire, un « **complément au petit déjeuner** » en section vers **8H**.



Le dîner est servi vers **11H00**.

Il est constitué d'un potage, d'un plat de légumes, de féculents et, souvent, de protéines, servis avec de l'eau.



Le souper est ensuite pris en famille.

Il devrait être constitué de féculents, de légumes, de matière grasse et d'eau (pas de protéines s'il en a déjà reçu à midi).

Ce repas peut être complété par du lait adapté à l'âge (jusqu'à 3 ans).



Le goûter est prévu vers **15H**.

Il est constitué de fruits uniquement jusqu'à 15-18 mois et, peut ensuite être accompagné de pain et/ou d'un produit laitier, ou d'une préparation adaptée à l'âge (pudding, crêpes, ...).

Ces repas sont complétés par au moins un repas de lait (sein ou biberon) jusqu'à l'âge de 18 mois. Selon le rythme de l'enfant et de sa famille, celui-ci pourra être donné au réveil, au coucher ou intercalé dans la journée.

MOMENTS DE SOINS

A la crèche, tout est « Activité », les soins également.

En effet, les soins d'hygiène, de change, de santé sont prodigués en favorisant au maximum l'autonomie de l'enfant et en respectant son intégrité.

L'accueillante nomme ce qu'elle fait et incite l'enfant à participer au soin. De cette façon, elle l'aide à prendre **conscience de son corps et de ses compétences.**

Le respect de l'intimité et de la sécurité, tant physique qu'émotionnelle et affective sont également au centre de nos préoccupations dans ces moments.



LE SOMMEIL

Tout comme les autres moments de la journée, les temps de sieste s'adaptent au rythme propre de l'enfant et à ses habitudes.

Selon son âge, ses habitudes de sommeil à la maison, et nos observations au quotidien, nous proposerons à votre enfant de dormir en section ou dans une chambre avec plusieurs lits.

Dans les chambres, la pénombre et le calme répondent aux besoins d'un grand nombre d'enfants. Autant que possible, chacun a son propre lit de façon à mettre en place des repères rassurants.

Dans la section, les tout petits (dans une nacelle) ou les enfants plus grands (dans un lit) qui sont malades, inconfortables ou insécurisés peuvent être rassurés par la présence du reste du groupe ; cela nous permet également, si nécessaire, une surveillance plus rapprochée.



Quant aux enfants qui ne font plus qu'une sieste dans la journée, ils dorment ensemble dans une partie de la section aménagée pour ce temps de repos. Il s'agit de **siestes accompagnées**. Cela signifie qu'un adulte reste en présence des enfants jusqu'à ce que tout le groupe soit endormi, et à proximité ensuite. Rythmé par un rituel reconnaissable par les enfants, c'est un moment rassurant où la présence des autres et de l'adulte contribuent à un climat serein et favorable à un sommeil de qualité. Les enfants se réveillent ensuite à leur rythme, petit à petit, et bénéficient d'un moment privilégié avec l'accueillante qui est là pour accompagner leur éveil et le retour en douceur dans la partie active de la section.

Quel que soit l'âge, le rituel qui accompagne le sommeil s'adapte au mieux aux besoins propres de l'enfant et à ses habitudes de la maison.

Cela dit, pour des raisons de sécurité et de responsabilité, dans tous les cas, l'enfant sera déposé dans son lit exclusivement sur le dos avec un sac de couchage adapté à la température (selon les recommandations pour la prévention de la mort subite du nourrisson). Seuls les enfants qui se retournent de la position dorsale à la position ventrale par eux-mêmes ont la possibilité de dormir sur le ventre. Bien entendu, si ses habitudes sont différentes à la maison, nous l'accompagnerons au mieux dans ce changement qui peut sembler fastidieux mais qui est nécessaire dans le cadre de la collectivité.



MON DOUDOU M'ACCOMPAGNE PARTOUT



Le Doudou, c'est une partie de la maison que l'enfant emmène à la crèche. Il le rassure.

Avec lui, il partage ses expériences, ses émotions, et ça le sécurise. Il est vraiment important que cet **objet transitionnel** l'accompagne à la crèche.

Lorsqu'il est à la crèche, le Doudou de l'enfant est toujours à sa disposition. Il peut le prendre librement tout au long de la journée ou le ranger dans sa pochette à Doudou lorsqu'il en ressent l'envie. Cela lui est d'ailleurs proposé par les accueillantes lorsqu'elles observent qu'il est délaissé par l'enfant ou lors de moments particuliers tels que le repas, les jeux salissants ou qui nécessitent d'avoir les mains libres par exemple.

A nouveau, le rôle des accueillantes est primordial pour accompagner l'enfant dans la gestion de son Doudou au cours de la journée d'accueil. L'avoir librement à disposition ne signifie pas nécessairement en avoir besoin à chaque moment.

En nommant ses observations au sujet de l'enfant et de son Doudou, l'accueillante lui permet de comprendre ce qui se joue à ce moment-là en particulier et d'identifier sa relation à celui-ci. Petit à petit, en apprenant à mettre lui-même des mots sur ses expériences et ses émotions, le tout-petit peut se détacher progressivement de cet objet qui l'aidait à s'exprimer autrement.

Concrètement, en fonction de l'état émotionnel de l'enfant au moment de la séparation avec son parent lors de l'arrivée en crèche, l'accueillante proposera à l'enfant de le garder un peu avec lui ou de le déposer dans sa pochette à Doudou pour le retrouver plus tard.

Elle lui proposera de le prendre dans les moments plus sensibles comme l'endormissement, une frustration, lors d'un petit « bobo » ou d'une grosse colère. Le reste du temps (en dehors des activités particulières citées plus haut), c'est l'enfant qui décide de prendre son Doudou près de lui ou pas.

L'enfant assimile rarement son Doudou à sa tétine spontanément (se sont souvent les adultes qui les associent par facilité) ; ce sont deux objets qui ont des rôles différents auprès de l'enfant.

Dans la mesure du possible (selon les habitudes familiales), nous dissociions donc leurs usages à la crèche.

La « **Tututte** » a pour but de satisfaire le besoin de succion du tout-petit.

Si, bébé, il en a souvent besoin pour se réguler, en grandissant, ce besoin se manifeste plus particulièrement dans les moments sensibles comme ceux cités ci-dessus.

Toutefois, elle joue rarement le rôle d'objet transitionnel comme le Doudou.

A nous, adultes, de le faire comprendre dès que possible à l'enfant (lorsque son besoin de succion physiologique diminue) de façon à ne pas créer de dépendance chez lui pour cet objet qui peut, à long terme, avoir un impact sur le développement du langage et de la dentition.



Quels vêtements choisir ?

Vous l'aurez compris, ma journée à la crèche est riche en sensations et en émotions.

Pour vivre chacun de ces moments le plus confortablement possible, l'enfant a besoin de se sentir « bien dans ses baskets ».

Une tenue souple, confortable et facile à enfiler, adaptable à la température ambiante et ne craignant pas d'être salie lui permettra de se mouvoir librement durant toutes les activités de la journée.

Tenue idéale : legging et t-shirt + pull

A éviter : vêtements serrés, difficiles à enfiler, ...

Evoluer à pieds nus est l'idéal pour les enfants qui explorent leur mobilité, particulièrement au moment de la transition vers la marche. Des chaussons souples et antidérapants peuvent également faire l'affaire. Ce n'est qu'une fois la marche acquise que les chaussures peuvent être utiles pour les sorties extérieures.



Espaces de vie





L'espace réservé aux bébés

Tapis, parc, relax
Jouets de différentes textures et formes, hochets, ...



L'espace psychomoteur

Modules en mousses, coussins, ballons, vélos, poussettes, grands véhicules, porteurs, ...



Les espaces symboliques

Maisonnette : cuisinière, vaisselle, fruits et légumes, textiles, ...
Puériculture : poupées, vêtements, vaisselle, baignoires, ...
Mécanique : véhicules, garages, outils, ...
Nature : animaux, ...



L'espace « construction »

Blocs à empiler, briques à assembler, contenants (seaux, caisses, boîtes, ...), formes à encastrer, ...



L'espace « doux »

Tapis, coussins, livres, albums photos des familles, ...

Tous ces espaces sont à disposition des enfants en continu.

Ils sont toujours à la même place pour que les enfants aient des repères et retrouvent un environnement connu lorsqu'ils arrivent en section.

A différents moments de la journée, les accueillantes mettent les espaces en scène, les agrémentent pour qu'ils soient « lisibles » et attirants pour les enfants.



D'autres jeux et activités qui rejoignent les mêmes grands thèmes peuvent être proposés aux enfants, de façon individuelle ou en petits groupes, de façon plus ponctuelle.

Ils ont pour but de diversifier les occupations, de créer la surprise, de changer du quotidien.

Ils favorisent la créativité et les 5 sens.

Ils peuvent aussi être adaptés au fil des saisons pour créer une temporalité en lien avec les activités extérieures.



Parfois, il s'agit d'activités qui nécessitent un accompagnement plus spécifique de l'adulte mais qui sont toujours menées par l'enfant.



Jouer, ce n'est pas seulement « s'occuper » ... c'est « être » :
sentir, expérimenter, apprendre,
entrer en relation, ...

Le jeu au service des besoins de l'enfant

Besoin de s'accomplir

Créer, développer ses connaissances, résoudre des problèmes, faire « tout seul », ...

Besoin d'estime

Se sentir aimé, utile, capable, ...

Besoin de sécurité

Se sentir en confiance, dans un environnement adapté, au niveau physique et affectif.



Besoins physiologiques

Se reposer, se mouvoir, maintenir sa température, être en bonne santé, ...

Besoin d'appartenance

Avoir sa place au sein du groupe, recevoir de l'attention de la part des autres et en donner, être compris, écouté, ...



L'espace Snoezelen

Passer toute une journée en groupe n'est pas toujours confortable pour un enfant de moins de 3 ans. Malgré toute notre attention, la satisfaction de ses besoins peut se trouver postposée voire difficile dans certaines situations. En effet les tout-petits ont parfois besoin d'une attention individuelle, centrée sur eux seuls. C'est particulièrement le cas dans certaines étapes sensibles de leur développement ou tout simplement lorsqu'ils sont fatigués ou dans une dynamique très différente de celle du groupe.

Pour pouvoir répondre à ces besoins particuliers, mais aussi tous simplement pour offrir une expérience différente aux enfants, nous avons créé un espace sensoriel appelé « **Snoezelen** ». Il s'agit d'une pièce où l'enfant peut évoluer librement, en présence de l'adulte, et expérimenter des jeux sensoriels diversifiés à son rythme et selon ses envies du moment.

Les matières, les couleurs, l'éclairage sont choisis pour offrir à l'enfant un environnement propice au relâchement, au bien-être et à un sentiment de sécurité psycho-affective.

La présence de l'adulte se veut rassurante, enveloppante et empathique mais non envahissante.

C'est un moment de lâcher-prise qui est offert à l'enfant.



La nature s'invite à la crèche



Le contact avec la nature (en extérieur mais aussi à l'intérieur) est un trésor pour le bien-être, l'épanouissement et le développement harmonieux de l'enfant (et de tous).

Cela contribue à son bien-être global.

Au niveau du développement psychomoteur :

Elle offre de multiples occasions d'apprentissages et de découvertes, elle stimule la créativité, l'imagination, provoque des émotions, crée des souvenirs, améliore la mémoire et les connaissances, le développement du langage, elle stimule les 5 sens ainsi que celui de la proprioception (perception de la position du corps dans l'espace) ou encore l'équilibre et la motricité fine et globale, elle donne un sentiment de liberté et développe la confiance en soi ...



Au niveau social :

En permettant à l'enfant d'être plus détendu et de bénéficier d'un environnement plus diversifié, elle favorise les interactions sereines entre les enfants, l'empathie, l'entraide mais aussi l'autonomie, ...



Au niveau de la santé :

Elle diminue le stress, favorise un sommeil de qualité et un meilleur appétit, stimule l'immunité, aide l'enfant à mieux réguler sa température, par l'apport de lumière naturelle, elle augmente le taux de vitamine D mais aussi des hormones liées au bien-être, elle favorise la construction osseuse et musculaire de l'enfant, diminue le risque de myopie, ...

En intégrant la nature à notre milieu d'accueil, nous faisons profiter de ces bienfaits aux enfants mais aussi à l'équipe qui les accompagne.

La Nature... Où, Quand, Comment ?

Nous avons la chance de bénéficier d'un joli jardin et d'une cour que nous nous attelons à aménager, entretenir et améliorer constamment pour offrir aux enfants un espace de jeu diversifié, épanouissant et sécurisé.

Il est utilisé pour les moments de jeu mais aussi pour des moments de la vie quotidienne tel que certains repas et, pourquoi pas, à l'avenir, une petite sieste.



Nous partons régulièrement en promenade ; parfois même une demi-journée pour découvrir de nouveaux horizons et avoir la joie de pique-niquer.



La nature peut aussi s'inviter à l'intérieur de la crèche en offrant la possibilité aux enfants de la découvrir en manipulant des objets naturels ou en lisant des livres qui la leur racontent par exemple.



Notre objectif est de rendre ces moments « Nature » aussi fréquents que possible (quasi quotidiens, selon les possibilités organisationnelles).

« Il n'y a pas de mauvais temps que des mauvais vêtements... »

Nous sortons donc par tous les temps.

Dans la limite des conditions de sécurité : pas par grand vent, forte pluie, orage ou si les conditions ne permettent pas à l'enfant de maintenir une température confortable.

Tous les enfants présents à la crèche peuvent profiter des moments en extérieur, quel que soit leur âge.

Les enfants dont l'état de santé ne leur permet pas de sortir ne sont pas présents à la crèche.

Bien-être rime avec sécurité.

Il va de soi que la sécurité et l'hygiène restent au cœur de nos préoccupations (à l'intérieur comme à l'extérieur).

Notre jardin est pensé et adapté pour l'âge des enfants, de façon à offrir une grande diversité d'expériences motrices et sensorielles en garantissant un maximum de sécurité.

Toutefois, les possibilités d'exploration qu'il procure à l'enfant vont le mettre au défi, le pousser à tester ses limites, à repérer (voir provoquer) et gérer les risques qui se présentent à lui, ...

Cela fait partie inhérente du processus d'apprentissage et comporte certains risques qualifiés d'«acceptables» par l'ONE car ils participent au bien-être et au développement de l'enfant.

Le rôle de notre équipe est ici primordial. Sensibilisées aux enjeux de la découverte de l'environnement naturel pour l'enfant, les accueillantes l'accompagnent dans ses découvertes. Elles sont un repère pour lui, elles mettent les limites quand cela est nécessaire et par l'observation des moments de jeu, ont un regard critique sur l'espace qui leur est offert et l'adapte si nécessaire.

Les sorties en dehors du jardin se font toujours selon des normes d'encadrement strictes et avec le matériel adapté à l'âge des enfants.

Matériel

Pour en faciliter l'organisation de tous, nous avons équipé la crèche de façon à pouvoir fournir aux enfants une tenue et du matériel adapté pour les sorties en extérieur.

Nous avons donc une multitude de manteaux, salopettes imperméables, bonnets, écharpes, chapeaux, lunettes de soleil ... qui évitent aux parents de devoir s'en procurer, de penser à les amener, de les entretenir, et qui facilitent l'organisation des accueillantes.

Les conseils concernant la tenue de l'enfant restent les mêmes que pour l'intérieur : une tenue souple et ample, sans bouton et sans bretelles (par exemple : legging et t-shirt).

Les vêtements que porte l'enfant à son arrivée à la crèche ne doivent pas craindre d'être tachés ou abîmés.

Nous possédons également des poussettes, des chariots de promenade et des porte-bébés physiologiques.

Nous sommes toujours intéressés par des dons de matériel (combinaisons imperméables, bottes, bonnets, chapeaux et casquettes, lunettes de soleil, ...) pour renouveler et étoffer notre stock.



Eveil culturel et artistique à la crèche

Le contact avec la musique, l'art, la lecture et d'autres formes d'expression culturelles, a un impact positif sur le développement cognitif, émotionnel et social des tout-petits.

Cela leur permet de stimuler leur créativité, le développement du langage, leur curiosité, l'exploration des 5 sens, ...

C'est pourquoi, nous souhaitons offrir aux enfants que nous accueillons de vivre des expériences culturelles et artistiques diverses.

Cela est rendu possible de différentes façons.

Au Quotidien, à la crèche...

Plusieurs moyens sont disponibles dans chaque section pour faire découvrir l'art et la culture aux enfants :

- Les livres : certains à disposition continue des enfants et d'autres que les accueillantes racontent ponctuellement, individuellement ou en groupe.
- Les activités « proposées » telles que le dessin, la peinture, la manipulation de matières différentes, ...
- Les instruments mis à disposition des enfants lors de moments dédiés à la musique.
- La musique, les comptines que l'on chante et danse ensemble.

Par des collaborations avec :

La Bibliothèque Communale

Pour diversifier l'offre de lecture à la crèche, chaque trimestre, la Bibliothèque Communale de Libramont nous propose une sélection de livres adaptés à l'âge des enfants que nous accueillons.

Cela permet de varier les thèmes, le graphisme, les histoires.

Les enfants les découvrent avec grand plaisir.

L'Ecole des Loisirs

Vous avez la possibilité de vous y abonner pour recevoir des livres diversifiés et adaptés à l'âge de votre enfant. Nous les recevons également en section.

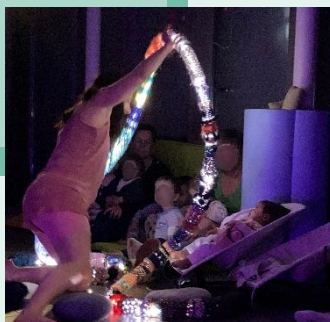
Spectacle d'art vivant

Chaque année, nous sommes candidats pour un subside de l'ONE qui nous permet d'accueillir au sein de la crèche un spectacle d'art vivant adapté à l'âge des enfants accueillis.

C'est à chaque fois une expérience vraiment enrichissante, tant pour les enfants que pour les équipes.

Quel plaisir de s'arrêter ensemble, le temps d'un spectacle éblouissant !

Nous sommes également attentifs à l'offre de propositions artistiques pour les tout-petits du Centre Culturel de Libramont.



Formation du personnel

Régulièrement, l'ONE propose des formations sur l'intérêt et les moyens de faire entrer l'art et la culture en crèche.

Une personne de l'équipe administrative a suivi une formation spécifique pour installer une dynamique plus pérenne à ce sujet dans notre structure.

Les autres formations sont ouvertes à toute l'équipe d'accueillantes.

La santé à la crèche

En tant que milieu d'accueil, nous proposons un service de médecine préventive sur base des recommandations de l'ONE au sein de notre établissement.

En collaboration avec les équipes d'accueillantes, PMS et de direction, une **infirmière** est en charge de s'assurer de l'état de bien-être et de bonne santé des enfants que nous accueillons.

Il s'agit avant tout d'accompagner les enfants sains au quotidien et de leur offrir un environnement et des soins visant à préserver cet état de bonne santé. Cela va de l'aménagement de l'espace au choix des produits en passant par la formation continue de l'équipe mais également par une présence quotidienne auprès des équipes et des enfants.

Cette infirmière assure aussi l'organisation de la consultation préventive au sein de notre établissement 3 fois par mois en collaboration avec un médecin généraliste conventionné auprès de l'ONE.

Elle sollicite également deux fois par an une orthoptiste pour un dépistage visuel des enfants entre 18 mois et 3 ans.

Enfin, elle est là pour répondre à vos questions ou inquiétudes éventuelles, dans les limites de ses compétences.

Certificat d'entrée en crèche

Il doit être rempli par le médecin traitant ou pédiatre de l'enfant et remis à l'infirmière avant le premier jour de familiarisation. Il atteste du bon état de santé de l'enfant et de sa capacité à fréquenter un milieu d'accueil ainsi que de l'état de vaccination de l'enfant, conformément aux exigences de l'ONE pour protéger la collectivité (voir contrat d'accueil).

Consultations médicales obligatoires

Les parents choisissent de faire le suivi préventif et la vaccination de leur enfant à la consultation organisée au sein du milieu d'accueil ou pas.

Mais dans tous les cas, ils s'engagent à participer aux 4 consultations qui sont exigées pour assurer une continuité dans le suivi de l'évolution globale de l'enfant. Celles-ci sont prévues : à l'entrée en crèche, à 9 mois, 18 mois et à la fin de l'accueil.

Suivi médical préventif

Nous organisons trois consultations médicales par mois en présence d'un médecin traitant conventionné ONE. Ces consultations ont pour but le suivi préventif de votre enfant au niveau de son développement et de sa santé ainsi que la vaccination.

En cas de symptôme(s) détecté(s) par le médecin de la consultation, celui-ci vous renverra vers votre médecin traitant ou vers un spécialiste pour établir un diagnostic et mettre en place un éventuel traitement. Dans le cadre de cette consultation, il ne peut prescrire lui-même de traitement ou d'examen.

Si vous avez fait le choix d'un suivi à l'extérieur de notre structure, nous vous demandons de nous tenir informé de toute modification de l'état de santé de votre enfant ayant un impact sur son accueil ou celui de la collectivité.

Le carnet ONE

Quel que soit votre choix de suivi, il doit impérativement accompagner votre enfant tous les jours à la crèche. C'est un outil de communication essentiel entre les différents intervenants de santé autour de votre enfant dans ses premières années de vie.

La crèche est un lieu d'accueil pour les enfants sains.

Il n'est donc pas possible d'y accueillir votre enfant s'il est malade, excepté dans un contexte bien particulier :

- Dans le cas d'une maladie chronique : lorsque l'enfant présente une pathologie connue et dont les besoins spécifiques peuvent être couverts par le milieu d'accueil moyennant un plan de soins spécifique accordé par le milieu d'accueil préalablement.
- Dans le cas d'une maladie aigüe, lorsque l'enfant déclare les premiers symptômes durant sa journée d'accueil : l'équipe d'accueillante peut alors assurer la **prise en charge initiale** de l'enfant, en attendant que **ses parents prennent le relais dans les plus brefs délais**.
- Suite à une maladie aigüe, si l'état de santé et de forme de l'enfant lui permettent de fréquenter la crèche mais nécessitent un traitement prescrit par son médecin et que celui-ci peut être administré en milieu d'accueil.

Dans tous les autres cas, si je suis malade, je reste à la maison !

Avant même l'entrée en crèche, il est donc important de vous renseigner sur **les possibilités alternatives de garde pour votre enfant lorsqu'il sera malade**.

La **famille, les amis** peuvent être une ressource dans certains cas.

Lorsque cela n'est pas possible, il existe également des services de « **garde d'enfant malade à domicile** », dont certains sont remboursés par la mutuelle. Cela nécessite souvent une inscription préalable pour en bénéficier.

En tant que parents, vous avez également **le droit légal de vous absenter du travail** pour rester auprès de votre enfant malade. Cela dit, les conditions de ce jour d'absence varie d'un employeur à l'autre (pas d'obligation de payer le(s) jour(s) d'absence).

Renseignez-vous !

« Certains **symptômes** justifient que l'enfant quitte le milieu d'accueil dans les meilleurs délais et reste à la maison au moins durant la phase aigüe de la maladie ou selon la durée nécessaire évaluée par le médecin ; ce afin de garantir la santé et le bien-être de cet enfant et de la collectivité.

Il s'agit des symptômes suivants (cette liste est non exhaustive) :

- Symptômes d'altération de l'état général : l'enfant présente une modification du comportement (il ne joue plus ou moins que d'habitude ou ne répond plus aux sollicitations, il est grognon, irritable), une asthénie (l'enfant semble fatigué voire abattu), une diminution de l'appétit (l'enfant mange moins ou refuse de s'alimenter).
- Fièvre dans les conditions suivantes (cf. point 5) :
 - Fièvre chez un enfant de moins de 3 mois (quel que soit son état général, cet enfant doit être rapidement orienté vers un pédiatre ou un service hospitalier).
 - Fièvre (avec ou sans altération de l'état général) qui persiste malgré administration de paracétamol.
 - Fièvre avec symptômes associés tels que vomissement(s), selle(s) liquide(s), éruption cutanée sans cause apparente, difficulté respiratoire.
- Diarrhée (dès la 3ème selle liquide sur la même journée d'accueil).
- Vomissements répétés ou un vomissement associé à d'autres symptômes (selle(s) liquide(s), maux de tête...).
- Difficulté respiratoire.

Pour tout autre symptôme mal toléré par l'enfant et inquiétant, le milieu d'accueil évaluera la situation avec le(s) parents. »

La Santé dans les milieux d'accueil de la petite enfance, ONE, avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Edition 2023 (voir Annexe 6 du contrat d'accueil).

C'est également le cas des maladies reprises dans le **tableau des évictions** (voir annexe 5 du contrat d'accueil).

Si votre enfant présente un ou des symptôme(s) repris dans la liste des évictions, il ne peut pas venir à la crèche. Nous vous demandons de prévenir la section le plus tôt possible par téléphone (avant 9h). Votre enfant pourra revenir à la crèche lorsque ces symptômes auront disparu, éventuellement avec un traitement prescrit par son médecin, si son état général est bon.

Si votre enfant présente un ou plusieurs de ces symptômes pendant l'accueil, nous vous préviendrons par téléphone et vous demanderons de venir le rechercher au plus vite.

En cas de **fièvre $\geq 38,5^{\circ}\text{C}$** , sans autre symptôme associé, et après vous avoir prévenu, nous administrerons du **paracétamol** à votre enfant dans le but de prévenir le risque de convulsion hyperthermique. S'il ne présente plus de fièvre (ni d'autre symptôme) après une heure suivant l'administration du traitement, votre enfant pourra continuer sa journée d'accueil au sein de la crèche.

La conjonctivite et la pédiculose ne sont pas des maladies reprises dans les évictions mais, pour la protection de la collectivité, elles nécessitent la mise en place d'un traitement pour pouvoir fréquenter la crèche.

L'état général : un facteur qui compte !

Lorsqu'on parle de l'enfant malade, on évoque souvent des symptômes tangibles tels que la fièvre, les vomissements, ...

Mais il en est un qui compte plus que tout parce qu'il traduit, pour le moins, un inconfort de l'enfant et, au pire, nous alerte d'une éventuelle aggravation de son état de santé.

En effet, un enfant apathique, qui joue peu, qui communique moins ou pleurs beaucoup, qui manque de tonus, qui mange moins voire pas du tout, s'hydrate mal, ..., témoigne d'un mal-être qui ne peut pas être pris en charge en milieu d'accueil.

Il est possible qu'une fois à la maison, revenus dans son cadre sécurisant, au calme, avec son parent pour le rassurer, ces symptômes s'atténuent voire disparaissent. Si cela peut questionner sur la nécessité de venir le rechercher en cours de journée, cela est pour nous le signe que notre décision était la bonne, car notre but est avant tout le bien-être de l'enfant.

Si toutefois l'état de votre enfant ne s'améliore pas en rentrant à la maison, c'est peut-être qu'une consultation médicale est nécessaire.

Il est donc impératif de prévoir chaque jour une personne (idéalement au moins l'un des parents ou une personne de confiance) joignable facilement par téléphone et qui peut venir rechercher l'enfant en cours de journée si nécessaire.

N'hésitez pas à communiquer avec l'équipe sur la personne à contacter de façon prioritaire, de façon générale ou plus ponctuellement.

